



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES
ET DU TRAVAIL
INSTITUT DU TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE**

Département de Santé au Travail

B.P.2901 KINSHASA GOMBE, DRC

Tél : 00243821779118-9013635328 E-mail : itac.orgsr@gmail.com et www.itac-ilca.org



**PROJET N° 2022/ITAC/DEST-014 DU 30 JUILLET 2022 PORTANT SUR
L'ORGANISATION DU 2^{ÈME} SESSION DE FORMATION SST CLIMATS DES
INSPECTEURS DU TRAVAIL DE LA RDC ET DES PAYS DE L'AFRIQUE
CENTRALE PORTANT SUR CONTRE LES EFFETS NEFASTES DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES MILIEUX DU TRAVAIL
POINTE NOIRE DU 28 NOVEMBRE AU 02 DECEMBRE 2022.**



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.

Du 02 au 08 aout 2022, la température a atteint 50 degrés la journée et 40 degré la nuit en IRAK, le pays a fonctionné seulement à 5% de sa capacité, tous les bureaux et les usines étaient fermé, tous les travailleurs et les fonctionnaires étaient en congé pour force majeur climat.

Voici ce qui va nous arriver en RDC et en Afrique Centrale dont cinq à dix ans

Impact du changement climatique se concentre aujourd’hui sur les conséquences néfastes du dérèglement climatique dans le milieu du travail et sur ses effets sur la Santé des travailleurs de la RDC et des pays de l’Afrique Centrale et oblige chaque Gouvernement de travailler activement pour limiter ses conséquences, de préparer la transition juste, l’adaptation et la résilience. Il s’agit d’une question de la sécurité nationale qui va toucher 83% des travailleurs et fonctionnaires de l’Afrique Centrale avec une perte de PIB de 35 à 73 %, ce qui va rendre les pays de l’Afrique Centrale très fragile, avec des troubles sociaux graves partout. Voilà pourquoi, les conséquences du changement climatique dans le milieu du travail sont considérées comme une menace grave contre la sécurité nationale.

Devant cet environnement du travail radicalement modifié, les inspecteurs du travail seront en première ligne pour préparer le monde du travail à la transition juste , l’adaptation et la résilience.

Nous savons aujourd’hui par rapport aux hausses des températures en Inde (55 degrés au mois de mai 2022) et en IRAK (50 degrés au mois d’août 2022) que 90% des secteurs économiques ont été totalement paralysés et leurs travailleurs ne pouvaient se présenter dans leurs postes. L’impact du stress thermique sur la productivité du travail et le travail décent est catastrophique.

Il faut noter que, les chaleurs vont conduire à une perte de productivité dans de nombreux secteurs, notamment dans l’industrie, l’agriculture, l’exploitation forestière, commerce, infrastructures etc...nos études sur le terrain démontrent que 23% du total des heures travaillées en RDC et des pays de l’Afrique Centrale pourraient être perdues en raison des températures élevées, selon des projections basées sur une hausse de la température dans notre Sous-Région (Afrique Centrale) d’ici la fin 2030.”.

Au niveau de la RDC et des pays de l’Afrique Centrale, ce serait 375 millions d’heures de travail qui seront perdues à cause des canicules à l’horizon 2035. Alors que le phénomène de chaleurs intenses est déjà palpable en RDC et dans les pays de l’Afrique Centrale. Plusieurs études sur les conséquences des vagues de chaleur sur le milieu du travail dans les pays de l’Afrique Centrale est claire en la matière. En effet, l’Afrique Centrale ne sera pas épargnée par des vagues des chaleurs au cours de 10 prochaines années. Entre perte des outils de travail du fait de catastrophes naturelles, accidents du travail et risques sanitaires, les menaces sur le monde du travail sont multiples.

Pour combattre les inégalités sociales climatiques et environnementales, il nous faut les connaître. C’est le sens de ce projet de formation des Inspecteurs du travail de la RDC et des pays de l’Afrique Centrale (Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Quinée Equatoriale , RDC, Congo/Brazzaville, RCA , Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad)

Pour le moment, les secteurs qui seront particulièrement touchés sont l’agriculture paysanne et la sylviculture, très dépendants des ressources naturelles, mais aussi le secteur de la pêche, l’approvisionnement en énergie et en eau, la construction, les transports, le tourisme, ces derniers étant principalement vulnérables à cause du risque de catastrophes naturelles, et par ricochet les services d’urgence, de secours, de la santé, l’industrie , le commerce et enfin les secteurs bancaires et assurantiels seront aussi de plus en plus affectés par l’augmentation de la

fréquence, de l'intensité et des dégâts causés par les événements climatiques extrêmes, comme la hausse de température

Le coût très élevé des sinistres liés aux catastrophes naturelles, comme inondation, feu des forets, des pluies diluviennes pourrait être multiplié par cinq au cours de vingt prochaines années Côté banques, ***un rapport de la Banque Mondiale*** indique que les banques de 11 pays d'Afrique Centrale sont mal préparées à la perte de valeur de leurs actifs fossiles.

Le rapport des Experts de l'ITAC indique que ce sont l'industrie manufacturière et les services collectifs, le commerce de détail et les loisirs qui souffriront le plus des conséquences en termes de pertes d'emplois, comptabilisant environ 200 000 pertes pour les deux secteurs d'ici 2030, puis les services aux entreprises (informatique, services juridiques, gestion des installations, etc.) et les services publics (jusqu'à 350 000 emplois perdus pour les deux), si aucune mesure d'adaptation n'est prise, nous allons vivre un véritable catastrophique en RDC et dans les pays de l'Afrique Centrale.

Ces difficultés et pertes d'emplois seront à la fois dues aux conséquences directes des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatiques (tempêtes, inondations, canicules, et c...) et génératrices de chocs économiques, mais aussi à une perte de productivité liée aux conditions de travail.

Outre la perte de productivité, l'augmentation des températures entraîne également une perte de vigilance, ce qui augmente les risques d'accidents du travail (chutes, manipulation de produits chimiques).

Les conséquences du dérèglement climatique, notamment la hausse des températures, l'évolution de l'environnement biologique et chimique et la modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques, ont un impact sur les travailleurs et les risques professionnels auxquels ils doivent faire face. Elles augmentent la pénibilité du travail mais favorisent également les accidents et les risques psycho-sociaux.

A mesure que le dérèglement climatique s'aggrave, la santé et la sécurité des travailleurs sont de plus en plus mises en danger. Les Experts du Séminaire de Pointe Noire du 25 au 27 juillet 2022 sont revenus sur les effets du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs. Le stress thermique, l'épuisement lié à la chaleur, les boutons de chaleur, les syncopes et les évanouissements sont autant d'impacts sur la santé auxquels les travailleurs devront faire face.

Selon le rapport du Conseil Régional de santé au travail d'Afrique Centrale «CRISAC», la prolifération des insectes vecteurs des maladies graves qui augmentent les risques biologiques, les risques physiques provoquent par la hausse des températures, la multiplication par dix des accidents du travail par manque de vigilance provoque par la chaleur , les **stress thermiques** qui peuvent mener à des coups de chaleur, c'est-à-dire à des températures qui s'élèvent au-delà de ce que le corps humain peut supporter sans souffrir de trouble physiologique. Les coups de chaleur peuvent être fatals et aller jusqu'au décès. Les risques de malaises, de blessures à cause de la diminution de la vigilance, de déshydratation, et de fatigue physique et mentale seront aussi exacerbés.

Pour y faire face, nous devons renforcer les capacités opérationnelles des inspecteurs du travail qui doivent s'adapter à l'évolution rapide des sciences de santé et sécurité au travail au cours des vingt dernières années, comprendre les changements climatiques (historique et développement) et ses conséquences dans le milieu du travail. Comment l'inspecteur du travail peut-il aider les Employeurs à préparer la transition juste , l'adaptation dans le milieu du travail et la résilience des travailleurs et des fonctionnaires.

Quelles sont les lois que nous devons préparer pour protéger les travailleurs, les Employeurs et les outils du travail.

Voilà la raison d'être du 3^{ème} Séminaire SST Climat que nous organisons à Pointe Noire, République du Congo du 14 au 18 Novembre 2022 en faveur de 500 Inspecteurs du Travail de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale cités ci-dessus.

QUI SONT LES ORGANISATEURS DU SEMINAIRE SST CLIMAT.

Ce sont des Experts des Organisations partenaires ci-dessous qui animeront ce Séminaire SST Climat, il s'agit :

1. Faculté de la Médecine du Travail de l'Université de Lubumbashi, RDC ;
2. Département de santé au travail de l'ITAC.
3. Conseil International de santé au travail ;
4. GISE International ;
5. CRISAC
6. Ministère du Travail du Congo/Brazzaville.

2. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION DE 5 JOURS.

La formation des Inspecteurs du Travail sur la SST et Changement Climatique dans le milieu du travail ne poursuit qu'un seul objectif général à savoir : former un noyau des Inspecteurs du Travail de 11 pays de l'Afrique Centrale qui seront en première ligne de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans le milieu du travail de leurs pays en appliquant le système de management de santé et sécurité au travail (SMS) qui est le système recommandé pour assurer une bonne gestion des risques professionnels majeurs provoqués par les conséquences du Changement climatique dans le milieu du travail et de préparer les milieux du travail de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale à la transition juste , l'adaptation et la résilience.

Ils seront chargés de former les autres inspecteurs du travail et les partenaires sociaux dès leur retour dans leurs pays respectifs .

3. RESULTANTS ATTENDUS.

Formez les Inspecteurs du Travail qui accompagneront le monde du travail de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale, pour faire face aux effets néfastes du changement climatique dans le milieu du travail, de préparer les travailleurs et les Employeurs à la transition, l'adaptation et la résilience.

L'objectif principal c'est d'amortir les effets néfastes du changement climatique sur la santé des travailleurs de l'Afrique Centrale, de préparer la transition juste, l'adaptation et la résilience de monde du travail.

4. ORGANISATION DU SEMINAIRE SST CLIMAT.

- a. Pour une bonne organisation du Séminaire SST Climat de Pointe Noire du 28 novembre au 02 décembre 2022 , nous devons recevoir la liste de 500 Inspecteurs du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale qui participeront à la formation de renforcement des capacités, à Pointe avant le 01 novembre 2022 ;
- b. Payement des frais pédagogiques de 20 jours avant le début de la formation (pendant la période du 20 octobre au 20 novembre 2022) ;
- c. Horaire des cours (de lundi à vendredi, chaque jour de 09h00 à 15) ;
Date (du 28 novembre au 02 décembre 2022) ;
- d. Les participants doivent arriver à Pointe Noire le samedi 26 Novembre 2022 et quitteront cette ville le 04 décembre 2022 ;
- e. Tous les participants seront logés à l'Hôtel Ruisseau 4 étoiles, déjà réservé avec le prix négocié de 35 Dollars Us pour une nuit , petit déjeuner compris.

- f. Le test de la COVID19 NEGATIF est obligatoire pour entrer en République du Congo ;
- g. Tous les participants doivent avoir le passeport en cours de validité ;
- h. Le visa est gratuit pour tous les détenteurs de passeport de service. Déposer votre demande de visa, quatre jours avant votre voyage pour Pointe Noire prévu, le samedi 03 décembre 2022 ;
- i. Les pratiques comme le vol, le harcèlement sexuel, la prostitution, l'agression et la corruption sont prohibés pendant des sessions de formation de l'ITAC ;
- j. L'ITAC est au dehors des courants politiques, religieux et philosophiques qui déchirent les pays de l'Afrique Centrale ;
- k. Profitez de vos temps libres pour visiter les sites touristiques de cette ville magnifique qui est la Pointe Noire la verte ;

N.B. Pointe Noire est une ville sûre dont la qualité de vie est excellente, mais vous devez prendre soins de vous, chaque jour est une vie .

5. LES PERSONNES RESSOURCES

Cette formation est exclusivement réservée aux 30 Inspecteurs du Travail en fonction à la date du début de la formation le 14 Novembre 2022. Il s'agit :

- a. Trois (3) membres du cabinet de Ministre ;
- b. Trois (3) cadres du Secrétariat Général du Travail
- c. Cinq (5) Inspecteurs employés par l'Inspection Générale du travail ;
- d. Un (1) Inspecteur du Travail pour chaque Division Provinciale,

6. FRAIS PEDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation de haut niveau, qui sera animée par les Experts internationaux et nationaux des pays membres de la CEEAC. Les frais pédagogiques sont fixés exceptionnellement à 350 Dollars Us par participant pour une formation de 5 jours au lieu de 1.000 Dollars Us . Nous avons pris cette décision pour garantir une très large participation des Inspecteurs du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale.

Les frais pédagogiques seront versés dans le compte Dollars Us de l'ITAC, **EQUITY BANK BCDC**, 20 jours avant le début de la formation le lundi 28 Novembre 2022.

Nous n'acceptons plus la participation à crédit pour toutes nos activités opérationnelles

7. LA VIE A POINTE NOIRE

Nous devons retenir que Pointe Noire, c'est la capitale économique de la République du Congo, une ville sûre dont la qualité de vie est excellente.

Le coût de la vie est moins cher et vous pouvez passer un séjour inoubliable dans cette ville . Le respect de la loi et l'ordre est une obligation pour tous les citoyens sans aucune distinction. Vous êtes libre comme poissons dans l'eau à Pointe Noire la verte, mais n'oubliez pas de prendre soins de vous, chaque jour est une vie.

8. CONCLUSION

Le changement climatique avec des conséquences graves dans le milieu du travail n'est pas un mirage, mais une réalité vivante dans les milieux du travail de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale , nous devons prendre des mesures qui s'imposent pour protéger les travailleurs et les fonctionnaires et c'est ici que mot d'ordre de « l'Afrique Centrale des peuples » trouve vraiment son sens.

La formation de 500 inspecteurs du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale est un GRAND pas dans la bonne Direction et un engagement sans faille des Ministres du Travail de notre Sous-Région de lutter efficacement contre les conséquences du changement climatique dans les milieux du travail Nous devons préparer la transition juste des milieux du travail, l'adaptation et la résilience.

Comme l'a si bien dit l'Expert de l'OIT, les Inspecteurs du travail sont des personnes ressources par excellence que le monde du travail doit s'appuyer pour faire face aux conséquences du changement climatique, il s'agit d'une grande question de la **SECURITE NATIONALE**.

Nous attendons 500 Inspecteurs du travail de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale à Pointe Noire le samedi 26 novembre 2022.

Fait à Kinshasa le 01 aout 2022

Chef de Service Administratif

